

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2024
Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	17
Présents :	14
Pouvoirs :	1
Excusés :	1
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 17 mai, à 18h30, en vertu de la convocation du mardi 7 mai 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s : M. DUPUY, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, Mme DEHEEGER Virginie, Mme DELESQUE Patricia, M. EICHERT Jean-Marie, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme MARTIN Caroline, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe, Mme ROBERT Béatrice

Etait excusé : M. DAGNAUD Christian (pouvoir à Mme BOUETARD Sabrina)

Etaient absentes : Mme LAFORGE Julie, Mme LEOMENT Adeline

A été nommé secrétaire : Monsieur EICHERT Jean-Marie

**2024-04-007 AVIS SUR LE PROJET DE MODIFICATION DU PLAN DE SERVITUDES
AERONAUTIQUES (PSA) DE DÉGAGEMENT DE L'AÉRODROME DE LA BASE AÉRIENNE
709 DE COGNAC-CHATEAUBERNARD**

M. le Maire explique à l'assemblée que dans la perspective de protéger ses aérodromes contre l'édification d'obstacles incompatibles avec la sécurité en vol, le Ministère des Armées a identifié la nécessité de modifier le Plan de Servitudes Aéronautiques (PSA) de dégagement de l'aérodrome de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard.

Le dossier des servitudes aéronautiques de dégagement fait l'objet d'une procédure d'instruction locale en quatre étapes : la consultation de services et collectivités intéressés, une enquête publique, l'approbation par la prise d'un arrêté ministériel de modification et l'annexion aux documents d'urbanisme.

Les services de la Préfecture en sont à la première étape de ce dossier, et souhaitent recueillir l'avis des communes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, émet un avis favorable au projet.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 21/05/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY

